

CRÉATION DE CARTES DAFA RIGIDES — UNE PREMIÈRE!

Montréal, le 6 avril 2015 — C'est avec fierté que le Conseil québécois du loisir (CQL) a créé, pour la toute première fois, des cartes rigides pour plus de 4 300 animateurs et animatrices qui ont suivi la formation DAFA depuis janvier 2013. Dans le but d'officialiser leur nouvelle qualification, tous ces animateurs et animatrices auront bientôt en leur possession une preuve attestant de leur succès au DAFA. C'est maintenant plus de 18 000 animateurs inscrits partout au Québec.

À l'occasion de la *Semaine de valorisation de l'animation estivale* du 12 au 18 avril 2015, le porte-parole Vincent Bolduc joint sa voix à celle du CQL et des partenaires du Programme DAFA pour leur témoigner toute notre reconnaissance d'avoir choisi de joindre la grande équipe du DAFA. Comme le rappelle le slogan de la Semaine de la valorisation de l'animation estivale, « *Animer en loisir, une expérience à vie!* »

Rappelons que le programme DAFA est reconnu dans tous les organismes de loisir québécois et est le résultat d'une consultation avec les partenaires du milieu. Il permet d'offrir une animation de qualité et sécuritaire auprès des groupes de jeunes de 5 à 17 ans.

— 30 —

SOURCE :

Conseil québécois du loisir — www.loisirquebec.com — www.programmeDAFA.com

POUR UNE ENTREVUE :

Josiane Cyr, Relation aux médias
514 252-3132, poste 3697 — jcyr@loisirquebec.com